

Le Snes lieu d'échanges de nos pratiques pédagogiques

Le Snes connaît des difficultés de syndicalisation. Son image positive auprès des collègues s'érode d'année en année. Les appels ou mails aux permanences sont moins nombreux. Les raisons sont essentiellement liées à son impossibilité à transformer positivement des mesures gouvernementales néfastes à la profession et à conquérir de nouveaux acquis. Ainsi son image de protecteur de la profession est amoindrie. L'essentiel des sollicitations concernent donc les aspects personnels de la carrière liés aux mutations, aux avancements d'échelon ou à des conflits au sein de l'établissement. Une fois ces demandes satisfaites, nombreux de collègues ne voient plus d'intérêt à rester syndiqués.

Nous devons donc prioritairement redonné la volonté aux collègues de s'investir dans le champ collectif. Pour se faire le SNES doit, parallèlement aux aspects corporatifs, se présenter davantage comme un lieu d'échanges sur la pratique du métier permettant de proposer des banques de données de cours, des ressources pédagogiques...

Le besoin est réel comme en témoignent la vitalité des sites Internet et les nombreux participants à des stages à visée pédagogique. Notre syndicat n'est pas démuné dans ce domaine: un secteur contenu existe, des publications liées à l'enseignement sont produites dans le cadre d'ADAPT, un groupe métier fonctionne.

Ces potentialités restent trop cantonnées au niveau national. Il nous appartient de davantage les décliner au niveau académique, de recréer des commissions pédagogiques en charge d'animer l'organisation de stages liés aux disciplines, et plus généralement à toute question qui a trait à l'exercice de la profession enseignante. Le Snes devrait devenir un des lieux de réflexion et d'échanges sur le contenu de nos disciplines, expériences d'enseignement, innovations, expérimentations pédagogiques. Le Snes pourraient faire connaître les travaux de la recherche par le biais de stage, de liste de diffusion...

Ce serait donner un nouveau souffle à l'activité syndicale, intéresser des collègues qui ne sont pas préoccupés seulement par les questions corporatistes, combler un manque institutionnel lié à la faiblesse de la formation continue.

Hugo Lassale, Alain Billate (UA) S3 de Bordeaux